



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 février 2019

Délibération n° 03

Date de convocation

08.02.19

Date d'affichage

12.02.19

**Nombre de
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 27

votants : 35

Objet : Bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières 2018

L'an deux mil dix-neuf, le dix-huit février, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

Présents

M. G. GEOFFROY – M. G. ALAPETITE – Mme M. LAFFORGUE – M. P. SEDARD – Mme J. FOURGEUX – M. JM. GUILBOT – Mme G. RACKELBOOM – M. C. GHIS – Mme J. BREDAS – M. C. DELPUECH – M. B. BAILLY – Mme F. SAVY – Mme M. FLEURY – M. JC. SIBERT – Mme D. REDSTONE – M. BAFFIE – M. D. VIGNEULLE – Mme C. KOZAK – Mme M. GEORGET – M. Y. LERAY – M. F. BOURDEAU – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. R. TCHIKAYA – M. J. HOARAU – M. P. SAINSARD – Mme M. GOTIN – M. D. ROUSSAUX.

Absents représentés

Mme MM. SALLES par Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. F. PERIDON par M. P. SEDARD – Mme N. GILLES par M. Y. LERAY – Mme D. LABORDE par M. F. BOURDEAU – M. HAMDANI par M. M. BAFFIE – Mme KD. MAKOUTA par Mme F. SAVY – Mme MC. BARTHES par Mme M. GOTIN – M. J. SAMINGO par M. P. SAINSARD.

Monsieur Daniel ROUSSAUX a été élu secrétaire de séance.

VU les articles L. 2241-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales

VU l'article 11 de la loi n°95.127 du 8 février 1995 relative aux marchés publics et délégations de service public

VU l'avis de la commission municipale Aménagement et Développement Durable.

CONSIDERANT l'obligation pour les communes de plus de 2 000 habitants de délibérer annuellement sur le bilan de leurs acquisitions et cessions immobilières

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

PREND ACTE du bilan 2018 des acquisitions et cessions immobilières de la commune (annexe 1 ci-jointe)

APPROUVE l'annexion de ce bilan au compte administratif de la commune qui sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toute pièce consécutive à cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 19 février 2019

Le Maire
Guy GEOFFROY

Signé

Pour : 35
Contre : -
Abstentions : -

ANNEXE 1 à la Délibération du 18 février 2019 : Bilan annuel des acquisitions

VARIATION DU PATRIMOINE (article R2313-3 du CGCT) – E

VARIATION DU PATRIMOINE (article R2313-3 du CGCT) – S

Année 2018

Envoyé en préfecture le 21/02/2019
Reçu en préfecture le 21/02/2019
Affiché le 21/02/2019
ID: 077-217701226-20190218-DEL_18FEV__3-DE

Reçu en préfecture le 21/02/2019

Affiché le 21/02/2019

ID: 077-217701226-20190218-DEL_18FEV__3-DE

Etat des entrées des biens dans le patrimoine de la Commune

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit	Acquisition auprès de Axentia Parcelle BB64 (9m ²) Localisation : rue Claude Monet Nature : trottoir Délibération du Conseil Municipal : 25/09/2017 n°6 Acte notarié signé le 5-6/12/2018	1 €		
Au titre d'une mise à disposition				
Au titre d'une affectation				
Biens de faible valeur				
Divers				
TOTAL GENERAL		1 €		

Etat des sorties des biens du patrimoine de la Commune

Envoyé en préfecture le 21/02/2019

Reçu en préfecture le 21/02/2019

Affiché le 21/02/2019
 ID : 077-217701226-20190218-DEL_18FEV_3-DE

Modalités de cession	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amortissement	Cumul de amortissements antérieurs	Valeur nette comptable au 31/12/2018	Prix de cession	moins valeurs
Cessions à titre onéreux	<p>Cession à ICADE Parcelles AC380, AC 387, AC 389, AH 862, AH 867 (7 627m²) Localisation : Pablo Picasso Nature : espaces verts et voirie constructibles Délibération du Conseil Municipal du :24/04/2017 Acte notarié le : 5/12/2017</p> <p>Cession à OGIC Parcelles AC378, AC 382, AC 384, AC 386, AH 864, AH 868 (6 153m²) Localisation : Pablo Picasso Nature : espaces verts et voirie constructibles Délibérations du Conseil Municipal du :18/12/2017 & 19/02/2018 Acte notarié le : 29/08/2017</p> <p>Cession à M.Mme ARCELUZ Parcelle AE578p (49m²) Localisation 1 rue Jean-Baptiste Lulli Nature : espaces verts non aedificandi Délibération du Conseil Municipal : 22/05/2017 n°7 Acte notarié le :01/12/2017</p> <p>Cession à M.CARDONE Parcelle AC271p (59m²) Localisation Allée des rouges gorges Nature : espaces verts aedificandi Délibération du Conseil Municipal : 08/10/1990 Acte notarié le :21/12/2017</p> <p>Cession à M.BESNARD Parcelle AC271p (27m²) Localisation Allée des rouges gorges Nature : espaces verts aedificandi Délibération du Conseil Municipal : 08/10/1990 Acte notarié le :26/12/2017</p> <p>M.Mme DIAKITE Parcelle AK 484p (1m²) Localisation : 21 rue Copernic Nature : constructible Délibération du Conseil Municipal : 16/10/2017 Acte notarié le : 19/01/2018</p>					<p>2 570 535 €</p> <p>2 637 173 €</p> <p>2 450 €</p> <p>899,16 €</p> <p>411,48 €</p> <p>218 €</p>	
Cessions à titre gratuit							
Au titre d'une mise à disposition							
Au titre d'une affectation							
Biens de faible valeur							
Divers							
TOTAL GENERAL						5 211 686.64 €	